

COGECO PROPOSE AU CRTC UNE VOIE À SUIVRE POUR OUVRIR LA CONCURRENCE DANS LES SERVICES SANS FIL

Gatineau, 19 février 2020 – Cogeco Communications (TSX : CCA) (« Cogeco ») a soumis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des changements réglementaires ciblés conçus pour accroître la concurrence dans le marché canadien des services sans fil dans le cadre de l'audience publique sur l'examen des services sans fil mobiles qui se tenait aujourd'hui à Gatineau.

L'approche progressiste que propose Cogeco, soit le modèle d'exploitant de réseau mobile hybride, permettrait à des entreprises de télécommunications de faire une entrée durable sur le marché des services sans fil, et ce, particulièrement au profit des régions qui sont mal desservies. En vertu de cette proposition, les fournisseurs de services filaires et sans fil dotés d'installations pourraient accéder à des parties des réseaux sans fil des joueurs nationaux et ces fournisseurs régionaux seraient aussi tenus d'investir dans leur propre infrastructure de télécommunications.

« Tous les Canadiens et Canadiennes méritent de bénéficier des avantages de la concurrence pour leurs services sans fil, y compris ceux et celles qui vivent à l'extérieur des centres urbains densément peuplés », a dit Philippe Jetté, président et chef de la direction, Cogeco. « Notre proposition au CRTC représente une approche équilibrée qui réduira les barrières excessives à l'entrée pour les joueurs régionaux, comme Cogeco, créera de nouveaux choix de services sans fil pour les consommateurs et abaissera les prix, tout en favorisant l'innovation et l'investissement pour des réseaux de grande qualité. »

Cogeco est le deuxième plus important câblodistributeur au Québec et en Ontario. L'entreprise dessert 427 petites villes et municipalités régionales et exerce ses activités dans des marchés qui comptent 3,9 millions d'habitants. En tirant parti de son réseau filaire et de sa clientèle, Cogeco est bien positionnée pour soutenir le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs d'accroître la concurrence et d'offrir des choix plus abordables aux Canadiens et Canadiennes dans le marché des services sans fil.

Près de 300 municipalités en Ontario et au Québec ainsi que des associations au sein de l'industrie représentant plus de 200 membres à l'échelle nationale ont appuyé le modèle hybride qu'a proposé Cogeco durant le processus de consultation du CRTC. Les leaders des gouvernements locaux comprennent que cette proposition a le pouvoir de stimuler le déploiement de nouvelles offres de services sans fil en banlieues et dans les zones rurales.

À PROPOS DE COGECO COMMUNICATIONS INC.

Cogeco Communications inc. est une société de communications. Elle est le 8e plus important câblodistributeur en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario et sur la côte Est des États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband (dans 11 États, du Maine à la Floride). La société fournit aux clientèles résidentielles et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnelles à large bande. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Marie-Hélène Labrie
Première vice-présidente et chef des affaires publiques et des communications
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4700